



# ● CAHIERS DES CHARGES

Le présent document présente le cahier des charges à respecter par l'organisateur dans le cadre de l'organisation d'un rallye Grand Régional de Tourisme Équestre.

Réf Doc : GRTE	Date : 11/04/2013	Rédacteurs : FFE - CNTE
Version 3	Document final	Contact : <a href="mailto:tourisme@ffe.com">tourisme@ffe.com</a>



© La Foucheraie - N. Gaillard/M. Chapelan - Tois étoiles

# SOMMAIRE

<b>1. GENERALITES.....</b>	<b>3</b>
1.1 Définition .....	3
1.2 Objectifs.....	3
1.3 Inscriptions .....	3
<b>2. LIEUX DE L'EVENEMENT.....</b>	<b>3</b>
2.1 Le Site d'accueil .....	3
<b>3. FORMAT DE L'EVENEMENT.....</b>	<b>3</b>
3.1 Accueil des participants.....	4
3.2 Remise des prix .....	4
<b>4. BESOINS LOGISTIQUES</b>	<b>4</b>
4.1 Bien être des chevaux et des cavaliers .....	4
4.2 Bivouac Chevaux .....	4
4.3 Bivouac .....	5
4.4 Visibilité .....	5
<b>5. MOYENS HUMAINS</b>	<b>5</b>
5.1 L'Equipe	
<b>6. COMMUNICATION</b>	<b>5</b>
6.1 Promotion de l'évènement .....	5
6.2 Site internet .....	5
<b>7. DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>6</b>
7.1 Consommer local.....	6
7.2 Gestion des déchets .....	6
7.3 Transport.....	6
7.4 Héritage .....	6

# 1. GENERALITES

## 1.1 Définition

Le Grand Régional de Tourisme Equestre dit « GRTE » dans ce qui suit, est un ensemble de manifestations supervisées par le Comité Régional de Tourisme Equestre (CRTE) comprenant un rallye à thème choisi et parrainé pour chaque département en lien avec le Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE). L'organisateur peut-être le CDTE ou un adhérent FFE - club ou association. Seuls les licenciés FFE en cours de validité peuvent y participer.

## 1.2 Objectifs

### LE GRTE A POUR OBJECTIFS :

- D'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires,
- De fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur,
- De développer un réseau d'itinéraires propices à la randonnée,
- D'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune.

## 1.3 Inscriptions

Les étapes du GRTE doivent être inscrites sur le calendrier fédéral.  
Les inscriptions se font sur le site FFE.

# 2. LIEUX DE L'EVENEMENT

## 2.1 Le Site d'accueil

L'organisateur est en charge de trouver un site adapté à l'accueil :

- de l'ensemble du bivouac (chevaux et randonneurs),
- des animations et du spectacle,
- d'un espace de restauration.

# 3. FORMAT DE L'EVENEMENT

Le programme de l'Evènement est établi par l'organisateur, il doit être transmis au CRTE pour validation au moins deux mois avant le début de l'Evènement.

### NÉANMOINS LE PROGRAMME INCLUS CERTAINS ÉLÉMENTS INCONTOURNABLES :

- l'Evènement se déroule sur au moins deux jours,
- l'un des repas doit permettre de découvrir la gastronomie locale,
- une visite de site historique ou culturel,
- une soirée folklorique ou autre pouvant faire participer des artistes locaux,
- la découverte du monde rural au travers de rencontre et/ou de conférence.

### 3.1 Accueil des participants

Un briefing de bienvenue présentera le déroulement de l'évènement.

Une vérification matérielle devra être prévue avant le départ pour la randonnée. Cette vérification peut entraîner le refus de départ à tout concurrent pour défaut de licence ou lorsque le niveau technique, le matériel font atteinte à la sécurité.

### 3.2 Remise des prix

La remise des prix est un moment formel qui clôture l'évènement et annonce le départ des participants, l'ensemble des participants doit donc y être convié.

## 4. BESOINS LOGISTIQUES

### 4.1 Bien être des chevaux et des cavaliers

**L'ORGANISATEUR DOIT ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES ÉQUIDÉS DURANT L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉVÈNEMENT. AINSI, IL DEVRA À MINIMA METTRE EN PLACE :**

- Un vétérinaire de garde ainsi qu'un maréchal-ferrant,
- Des points d'eau en nombre suffisant et accessible dès l'arrivée sur site des équidés,
- Des espaces de bivouac pour les chevaux, sécurisés et clôturés,
- Un affichage des n° d'urgence ainsi que des n° médecin et de la pharmacie de garde sera fait.

### 4.2 Bivouac Chevaux

L'organisateur est en charge de son installation, l'intervention de professionnels est envisageable. Le bivouac des chevaux est à installer dans un endroit non poussiéreux et débarrassé de tout objet blessant ou contenant.

**DEUX TYPES D'HÉBERGEMENT DOIVENT ÊTRE PROPOSÉS :**

- Paddocks de taille standard : 4 chevaux, 50m<sup>2</sup>. les paddocks doivent être électrifiés.
- Lignes d'attaches :

- Distance minimale entre 2 anneaux : 1,5m
- Hauteur de lignes : 1,25m
- Espacement des lignes : 6m minimum

Le site doit permettre l'installation de paddocks pour 80 chevaux et 50 points d'attache.

L'enceinte de chaque lieu d'hébergement doit être sécurisé et clôturé.

**LE MATÉRIEL SUIVANT SERA FOURNI PAR L'ORGANISATEUR :**

- Un faible éclairage maintenu la nuit au-dessus des lignes et des boxes.
- Le foin et la paille de bonne qualité. Chaque participant bénéficiera d'une botte de foin par jour et par cheval. Dans le cas où les lignes d'attache ne sont pas sur pâture, une demi-botte de paille est à prévoir par point d'attache.
- 4 points d'eau et d'abreuvement d'accès facile.
- Des points de douches-chevaux à écoulement rapide.
- Une fiche présentant le n° d'équipe, le nom et le numéro de la personne à joindre en cas de problème fixé à proximité de chaque cheval.



### 4.3 Bivouac

L'installation de la zone de Bivouac est à la charge de l'organisateur. Elle doit être nettement indiquée et délimitée. Cette zone doit être située à proximité des chevaux.

#### LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES DOIVENT ÊTRE PRÉVUS EN NOMBRE SUFFISANT:

- Douches individuelles,
- Bacs lavabos collectifs,
- WC.

La propreté des équipements sanitaires et leur approvisionnement au cours du week-end est à la charge de l'organisateur ou de l'entreprise de location, choix à définir par l'organisateur.

L'organisateur doit également proposer un hébergement confortable: gîtes, camping, auberge de jeunesse, salle des fêtes, dortoirs...

### 4.4 Visibilité

Les supports de communication doivent mettre en valeur les différents partenaires du GRTE. Ils doivent être répartis sur les différents espaces et les moments forts de l'évènement. Doivent-être mis en avant la FFE/CNTE ainsi que le CRE/CRTE.

L'installation de ces supports doit suivre un plan, ils sont à répartir sur l'ensemble des espaces.

Les supports doivent être harmonisés et rester propres avec un système de fixation discret. Ils doivent être valorisants pour les partenaires et pour la manifestation.

## 5. MOYENS HUMAINS

### 5.1 L'Equipe

L'Equipe est composée de bénévoles, des membres de l'organisation.

Le recrutement des bénévoles est à la charge de l'organisateur.

Les repas et les boissons pour l'ensemble de l'Equipe sont fournis par l'organisateur. Les équipements nécessaires au bon déroulement des missions de l'Equipe (t-shirts, talkies walkies, véhicules...) sont à la charge de l'organisateur.

## 6. COMMUNICATION

### 6.1 Promotion de l'évènement

L'ensemble des supports de communication sont soumis à la charte graphique transmise par la FFE.

L'organisateur est en charge de la promotion de l'évènement au niveau local, la FFE au niveau national.

### 6.2 Site internet

L'ensemble du calendrier du GRTE doit être sur le site du CRTE/CRE et des CDTE/CDE ainsi que les informations pratiques.

## 7. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisateur se doit de respecter le caractère exemplaire de l'Evènement en matière de développement durable. Il doit respecter les éléments suivants et est libre d'ajouter d'autres initiatives en faveur du développement durable.

### 7.1 Consommer local

L'organisateur doit, dans la mesure du possible, faire appel à des prestataires locaux.

L'organisateur est en charge de trouver un traiteur utilisant des produits locaux et des produits issus de l'agriculture biologique.

### 7.2 Gestion des déchets

#### LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE LIMITÉS :

- Les gobelets en plastique pourront être remplacés par des éco-cups,
- La location de vaisselle doit être privilégiée au jetable,
- Les grands conditionnements doivent être privilégiés.

Le tri doit être assuré sur l'Evènement : des poubelles permettant le tri sont à installer sur l'ensemble du site.

### 7.3 Transport

L'organisateur doit inciter au covoiturage et à l'utilisation des transports publics pour atteindre le site de l'Evènement.

### 7.4 Héritage

L'organisateur doit s'assurer de l'impact durable de l'Evènement.

L'élaboration des itinéraires, la recherche d'hébergement et de relais équestres doivent s'appuyer sur l'expertise locale des comités de tourisme équestre.

Ils doivent dans la mesure du possible être pérennisés (ex : inscription au PDIPR, balisage avec la marque officielle...).

Et pourquoi pas un jour, permettre l'accueil de l'Equirando !



© Equirando Châteaubriand 2008